

La Relle

86

Rue de la Belle-Sud

Les Terres de Forges

Parc des Cèdres

Parc des Cèdres

Les Coteaux du Bocage

Chemin Profond

9

8

5

4

Rue du Clos

7

6

Lotissement Le Bocage

10

Les Bons Enfants

Lotissement Les Vallons

1

École élémentaire 25 Bis

École primaire privée Marie Rivier

Route des Écoles

2

Chemin des Passereaux

3

Chemin du Lavoir

11

P

P

Chemin de Cruzeau

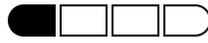


Circuit du vieux bourg

2Km



34 min 12 min



aucune difficulté

82m

51m



Ce circuit de 2km est idéal pour découvrir le vieux bourg de Fargues-Saint-Hilaire et son histoire. Partez à la découverte d'un vieux moulin à vent intégré dans une habitation, de l'ancienne mairie, du vieux presbytère, de l'église, de l'emplacement de l'ancienne église romane disparue, du vieux lavoir, de l'étang des cèdres ou encore d'arbres remarquables qui jalonnent le parcours.

Le point de départ est sur le parking des écoles.

FEUILLE DE ROUTE

1

Départ. Sortir du parking et prendre la route des écoles sur votre droite



Ancienne mairie-école

La situation globale de l'enseignement primaire en France apparaît médiocre à la chute de l'Empire (abdication de Napoléon 1er en 1815), qui ne s'en est guère préoccupé.

C'est souvent, faute de mieux, dans le logement du maître que l'école s'installe ou dans un endroit abandonné de tous. Après la Révolution, les presbytères sont souvent mis à la disposition des municipalités, pour servir, tant au logement de l'instituteur, qu'à recevoir les élèves pendant la durée des leçons. Beaucoup de ces bâtiments utilisés pour la classe sont inadaptés et dépourvus de cour, de préau ou encore de toilettes.

Après la défaite de 1870 (guerre contre la Prusse), que l'opinion générale attribue à la supériorité de l'éducation primaire prussienne, l'École fait l'objet d'efforts particuliers afin d'être en mesure de préparer les futurs citoyens. La grande loi en matière de construction scolaires est promulguée le 1er juin 1878 et oblige les communes à construire des maisons d'écoles.

"Le terrain destiné à recevoir une école doit être central, bien aéré, d'un accès facile et sûr, éloigné de tout établissement bruyant, malsain ou dangereux, à 100 mètres au moins des cimetières actuels."

L'école type de la 3ème République est constituée de la mairie au centre, en légère avancée de façade surmontée de la devise républicaine, des écoles de garçons et de filles de part et d'autre et du logement du maître à l'étage.

C'est ainsi que la commune de Fargues Saint-Hilaire se dote en 1874 d'un ensemble mairie-école.

 Visible depuis la route des écoles



Ancien moulin à vent

Il existait trois moulins sur la commune de Fargues-Saint-Hilaire, un à eau sur le ruisseau de la Canterane, et deux à vent. Ces moulins permettaient à la population essentiellement rurale de moudre leur production locale de blé pour produire de la farine.

Le moulin des écoles ou moulin rouge est le seul des deux moulins à vent à être visible et encore en élévation, bien qu'il soit difficile pour celui qui n'est pas au courant de se rendre compte que cette tour est bien un ancien moulin à vent.

Situé en hauteur, sur une ligne de crête, pour profiter au maximum des vents, ce moulin est un moulin tour: constitué d'une tour maçonnée en moellons, il était surmonté d'une toiture orientable dans le sens du vent, qui supportait des ailes fixées à un axe horizontal.

En 1865, Jean Richet, charpentier de moulins, vend le moulin et un lopin de terre à Jean Cassignard, tailleur de pierre. C'est certainement à cette époque que le moulin cessa

son activité, et que le nouveau propriétaire transforma le moulin en tour à créneaux et y accola une maison construite en pierres de tailles.

👁 *Propriété privée. Visible depuis la rue des écoles.*



École privée Marie Rivier

L'école Marie Rivier est une école privée catholique fondée en 1858 par la congrégation de la Présentation de Marie.

Marie Rivier est née en 1768 à Montpezat en Ardèche. A l'âge de seize mois elle fait une chute qui la laisse infirme. Quatre ans plus tard, à force de prières de sa maman, Marie se remet soudain à marcher !

Dès lors, Marie n'a qu'un but : aider les plus démunis et parfaire l'éducation des jeunes filles, car l'éducation était alors réservée aux garçons.

En 1858, dix sœurs de la congrégation parties en périple pour Bordeaux quelques années plus tôt, s'installent finalement à Fargues-Saint-Hilaire. Madame De Ronceray, propriétaire du domaine du château Beauséjour, lègue aux Sœurs de la Présentation de Marie un bâtiment qu'elle a fait construire exprès pour leur permettre d'assurer l'école des jeunes filles dans de bonnes conditions.

Jusqu'en octobre 1905, date de la construction de l'école communale de filles, l'école tenue par les sœurs de la Présentation de Marie, assurera la classe aux jeunes filles de la commune.

👁 *Visible depuis la route des écoles*





Église Saint-Hilaire

L'église actuelle n'a été construite qu'en 1846 à quelques centaines de mètres de l'ancienne église romane, sur un terrain donné par les propriétaires du Château Beauséjour. Cette

première église qui présentait fissures et lézardes suite au tremblement de terre de 1759, fut rasée et remplacée par le nouvel édifice. L'ancienne église se trouvait au milieu du cimetière. Une croix en marque encore l'emplacement.

Malgré sa date de construction relativement récente, la nouvelle église a subi plusieurs rénovations nécessaires suite aux nombreuses lézardes apparues sur les murs des bas-côtés et au plafond. En 1985, 60 micro-pieux sont enfoncés à 10 mètres de profondeur pour renforcer les fondations.

Cette église est dépourvue de toute référence au roman, au gothique ou au baroque. Elle est surtout remarquable par ses voûtes en trompe l'oeil. Seules la cloche (datée de 1760) et la vasque de marbre des fonds baptismaux (17e siècle) proviennent de l'ancienne église romane.

👁️ *Accès libre.*



Ancien presbytère

Nous sommes ici au coeur de l'ancien village de Fargues Saint-Hilaire. En effet l'ancienne église romane se situait au milieu du cimetière actuel au bout de la rue, à quelques dizaines de mètres

de là.

La grande maison au n°35 de la route des écoles est l'ancien presbytère, c'est à dire l'endroit où habitait le curé de la paroisse. C'est une belle bâtisse construite au 18e siècle en moellons comprenant plusieurs parties formant un "L" autour d'un jardin et d'une petite cour. Vu son emplacement et sa fonction, c'est sûrement l'un des plus vieux bâtiments de la commune encore debout.

A noter juste après le presbytère au bord de la route, une vieille pompe à bras fabriquée par la maison Briau et Compagnie de Tours vers le milieu du 20e siècle. Elle est en assez bon état cosmétique et mériterait d'être remise en fonction. Deux autres pompes identiques se trouvent à côté de la mairie, et à l'entrée du domaine de la Frayse.

👁️ *Propriété privée. Visible depuis la route.*



Croix du cimetière

Le centre du village de Fargues-Saint-Hilaire a été pendant des siècles cantonné aux abords

du cimetière où s'élevait l'ancienne église. Cette église qui présentait fissures et lézardes suite au tremblement de terre de 1759, fut rasée et reconstruite en 1846 à quelques centaines de mètres plus à l'ouest, sur son emplacement actuel.

On ne sait pas grand chose de l'ancienne église romane. Elle était de petite dimension et située au milieu du cimetière, à l'emplacement de la belle croix en pierre. Il n'en reste plus rien aujourd'hui. Seules la cloche (datée de 1760) et la vasque de marbre des fonds baptismaux (17e siècle) ont été récupérées et se trouvent maintenant dans la nouvelle église.

La croix de cimetière elle-même doit avoir des éléments récupérés de l'ancienne église. À noter que le haut de la croix n'est pas de même facture que son tronc.

Plus curieux encore, on trouve incrustée dans le mur de clôture du cimetière (côté route), une petite statuette décapitée, qui devait selon toute vraisemblance, se trouver dans l'ancienne église romane. Le personnage semble tenir dans sa main gauche un livre, élément typique des représentations de Saint-Hilaire de Poitiers.

👁 *Entrer dans le cimetière pour admirer la croix. Merci de respecter les lieux.*

2

Prendre à droite du cimetière pour descendre le chemin du lavoir

3

Prendre à la route qui part à gauche du lavoir



Source et lavoir

Au creux du vallon, en contrebas du vieux bourg, se trouvent un lavoir et une source. L'endroit est ravissant et invite à la détente. Prenez votre temps sur le petit pont qui enjambe l'eau qui coule de la source au lavoir.

Ce lavoir est, avec celui de la Tuilerie, le seul lavoir public encore visible sur le territoire de la commune. Il est relativement récent puisqu'il a été construit en 1892 près d'une source sur un terrain acheté par la commune à Mr Roland alors propriétaire du château Beauséjour.

Les habitants alentours, principalement ceux du vieux bourg, venaient rincer leur linge au lavoir. C'était un lieu éminemment social dans chaque village. Les femmes s'y retrouvaient une fois par semaine ou plus, et échangeaient les toutes dernières nouvelles du village et des alentours.

👁 *Accès libre.*



Peupliers noirs

Tout près du lavoir, on peut admirer deux immenses peupliers noirs, dont un possède un tronc particulièrement large et tortueux.

Le Peuplier noir est un grand arbre pouvant atteindre 30 à 35 m de hauteur et dont la longévité est importante, 200 ans de moyenne, voire jusqu'à environ 400 ans pour les spécimens les plus âgés.

Les graines de cette espèce sont pauvres en réserves et ont une durée de vie plutôt courte, ce qui rend l'espèce vulnérable à l'urbanisation (insularisation écologique) et à la fragmentation écopaysagère. Depuis les années 1990, suite à la prise de conscience des différentes menaces pesant sur cette essence, l'Europe et la France ont initié des programmes de conservation du peuplier noir.

👁 *Accès libre. Les peupliers sont en bord de route.*

4

À la sortie du lotissement "Le Bocage", prendre le passage en face de vous

5

Contourner l'étang par sa droite



Étang des cèdres

Le parc des cèdres, avec son vaste étang, est un de ces endroits méconnus de Fargues-Saint-Hilaire qui mérite cependant d'aller s'y promener pour profiter de la quiétude des lieux.

Ancienne pièce d'eau du château Beauséjour située au milieu d'un vaste domaine, cet étang s'est petit à petit fait encercler par l'urbanisation. La surprise est d'autant plus grande de se retrouver près de l'eau à contempler canards et poules d'eau, à l'ombre de chênes et autres essences d'arbres centenaires.

Un peu plus haut, au nord de l'étang en direction du château Beauséjour, on peut encore voir plusieurs vieux cèdres alignés, qui ont donné leur nom au parc et au lotissement.

 *Accès public*

6

Après l'étang, suivre le chemin le long du fossé

7

Prendre à droite en direction des vieux chênes

8

Suivre le passage qui passe entre les chênes puis prendre la rue à gauche



Vieux chênes

Au milieu des lotissements, derniers témoins du passé champêtre des lieux, poussent trois vieux chênes plusieurs fois centenaires. Deux sont particulièrement impressionnant avec leurs troncs larges et leurs grandes branches puissantes. Ces deux là sont si proches que leurs racines et leurs ramures s'entremêlent pour ne former qu'un énorme être végétal.

Ce sont des chênes pédonculés (ou *Quercus Robur*) dont la durée de vie peut atteindre 1000 ans ! Leurs glands tombent lors de "la glandée" en automne et nourrissent, quand les chênes étaient encore entourés de champs, les animaux alentours comme les écureuils ou les sangliers qui en raffolent.

De tout temps et dans toutes les civilisations, le chêne a été symbole de majesté, de sagesse, de puissance et de longévité. Prenez le temps de vous asseoir sur les bancs pour contempler ces vieilles créatures végétales.

 *Accès libre.*

9

Remonter la rue sur votre gauche en suivant le trottoir

10

Prendre à gauche la rue des écoles pour revenir jusqu'au parking

11

Arrivée au parking des écoles, votre point de départ